



Droit de savoir sur mon contrat du travail

Par **donddy**, le **26/12/2013** à **12:40**

Bonjour!rnJe vous adresse ce mail pour solliciter votre aide. Je vais savoir si je suis exploiter par mon employeur ou pas.rnrnAu fait, je suis préparateurs des commandes dans une boîte, et je travail sur une plate forme ou le travail n'est pas de tout repos.je travail de 9h15à 17h00 avec une pause de 45 minutes à midi . Il m'arrive de faire des heures supplémentaires tous les mercredi et jeudi à cause du volume qui est supérieur ces jours-là. je fais au maximum 10km de marche par jour dans ce travail en parcourant la plate forme; un travail pénible soulevant de poids des colis de plus de 25kgs. 5jours/6. Dans le contrat du travail c'est marqué qualification préparateur des commendes.rnMais ce qui me trouble toujours c'est: " je ne comprends pas que notre employeur nous demande de nettoyer chaque jour la plate-forme(entrepôt) de tous les cornières et cerclage coupé durant la préparation alors qu'il y a quelqu'un, embauché qui coupe et ramasse ces cerclage pendant que nous travaillons et à la fait de journée nous devons le rejoindre pour nettoyer, malgré notre fatigue. Je vais savoir si cela constitue une faute grave si je refuse d'exécuter cette tache à la fin de journée?. rnje vous remercie de me répondre.